



Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Distr. générale
8 avril 2015
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2015

30 juin-2 juillet 2015

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Questions relatives à l'audit

Rapport sur les activités d'audit interne et d'investigation pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Résumé

Le présent rapport rend compte des activités d'audit interne et d'investigation menées par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) pendant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Les activités d'audit interne d'ONU-Femmes sont effectuées par le Service d'audit consacré à ONU-Femmes du Bureau de l'audit et des investigations du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière d'ONU-Femmes (UNW/2012/6, annexe I). Les activités d'investigation sont menées par la Section des investigations du Bureau. Les mesures prises et la réponse de la direction au présent rapport sont décrites en annexe et présentées sur le site Web d'ONU-Femmes. Comme le Conseil d'administration l'a demandé dans sa décision 2014/4 (voir UNW/2014/6), le présent rapport contient des renseignements sur le nombre, la nature et les résultats des enquêtes menées durant l'année. Le rapport du Comité consultatif pour les questions d'audit d'ONU-Femmes et la réponse de la direction à ce rapport sont présentés dans l'additif au présent rapport (UNW/2015/4/Add.1).

Le Conseil d'administration pourra décider de prendre note du présent rapport, d'exprimer son appui aux services d'audit et d'investigation dans le cadre d'ONU-Femmes et de prendre note du rapport du Comité consultatif pour les questions d'audit.



I. Introduction

1. Le présent rapport décrit les activités d'audit interne et d'investigation menées par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2014. Des informations sont présentées concernant les principaux résultats des audits effectués en 2014 et l'état des efforts déployés par la direction pour appliquer les recommandations découlant du dernier rapport d'audit et de ceux des années précédentes. Le rapport présente également des informations sur les activités d'investigation telles que le nombre des nouvelles enquêtes menées et de celles qui se poursuivent, la nature et les résultats des enquêtes qui ont été menées. Le rapport du Comité consultatif pour les questions d'audit d'ONU-Femmes et la réponse de la direction à ce rapport sont présentés dans l'additif au présent rapport (UNW/2015/4/Add.1).

II. Assurances

2. Pour que les assurances voulues puissent être données en ce qui concerne la gouvernance, la gestion des risques et les systèmes de contrôle, les audits du Service d'audit d'ONU-Femmes continuent de porter d'abord sur les aspects de la gouvernance, de l'administration et des activités qui sont considérés comme posant des risques élevés pour ONU-Femmes et ses objectifs sur le plan des finances, de la réputation, du droit et des activités.

A. Mandat

3. En mars 2012, un service d'audit expressément consacré à ONU-Femmes a été créé au sein du Bureau de l'audit et des investigations du Programme des Nations Unies pour le développement en vertu d'un accord de prestation de services signé par le Bureau et ONU-Femmes. Le Service assure l'audit interne d'ONU-Femmes conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Entité (UNW/2012/6, annexe I). Pour l'exercice biennal 2014-2015, le Service a continué d'assurer des services d'audit interne et le Bureau a continué de fournir des services d'investigation remboursables, au titre d'un deuxième accord de prestation de services signé le 6 décembre 2013.

4. De plus, le Bureau confirme que, en 2014, il a continué d'être fonctionnellement indépendant de la direction d'ONU-Femmes et libre de déterminer la portée de ses audits et investigations, comme l'exigent les normes internationales et les normes généralement acceptées.

5. Le Bureau confirme au Conseil d'administration d'ONU-Femmes qu'il effectue ses audits dans le respect des Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et du Code de déontologie de l'Institut des auditeurs internes. Conformément à ces normes, les activités du Service sont contrôlées par le Groupe de l'assurance-qualité et des politiques du Bureau de l'audit et des investigations. Des enquêtes auprès des clients sont effectuées à l'issue de chaque mission d'audit. Il ressort de ces enquêtes relatives aux audits effectués en 2014 une satisfaction générale du Service d'audit chargé d'ONU-Femmes et de ses activités.

B. Contrôle externe indépendant

6. Le Comité consultatif pour les questions d'audit a continué de fournir des conseils à la Secrétaire générale adjointe/Directrice exécutive en vue de promouvoir et d'appuyer le dispositif de responsabilisation, la bonne gouvernance et l'efficacité des activités de contrôle interne et d'investigation d'ONU-Femmes. En 2014, le Comité a examiné le plan de travail annuel pour le Service d'audit chargé d'ONU-Femmes pour 2014 et a suivi son application au moyen de rapports trimestriels et de réunions privées avec le Directeur du Bureau et le Chef du service. De plus, le Comité a examiné et commenté le projet de rapport pour 2013 (UNW/2014/4).

7. Le Service d'audit chargé d'ONU-Femmes a communiqué son plan de travail annuel au Comité des commissaires aux comptes en vue de promouvoir la coordination et l'efficacité.

C. Planification de l'audit axé sur le risque

8. Le plan d'audit pour 2014 a été élaboré en prenant en considération les contributions de la haute direction, des divisions et des autres parties prenantes et s'appuie sur l'évaluation des risques des bureaux ou autres unités administratives devant faire l'objet d'un audit. En 2014, le Service d'audit chargé d'ONU-Femmes a examiné les bureaux de pays et les unités du siège classés comme étant à haut risque ou à risque moyen.

9. Le plan d'audit a été examiné par le Comité consultatif pour les questions d'audit en novembre 2013 avant d'être soumis à la Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive en mars 2014, qui l'a approuvé.

10. Toutes les activités sur le terrain pour les sept audits figurant dans le plan pour 2014 ont été menées à bien en 2014 comme prévu. Quatre des sept rapports d'audit ont été publiés en 2014 et les autres en janvier et février 2015.

D. Rapports d'audit publiés

11. Des rapports d'audit ont été publiés pour quatre bureaux de terrain et quatre unités administratives du siège en 2014. Quatre de ces huit rapports concernaient les activités de terrain effectuées en 2014 et quatre celles effectuées en 2013.

12. Les rapports d'audit publiés pour les bureaux de terrain étaient les audits du bureau dans les Territoires palestiniens occupés (rapport n° 1226), du bureau de pays au Pakistan (rapport n° 1304), du bureau multipays aux Fidji (rapport n° 1305) et du bureau de pays au Mali (rapport n° 1306). Les rapports publiés pour les unités administratives du siège étaient les audits des activités d'achat (rapport n° 1223), du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes (rapport n° 1227), du Fonds pour l'égalité des sexes (rapport n° 1228) et du Centre de formation d'ONU-Femmes en République dominicaine (rapport n° 1230). Tous ces rapports sont accessibles (en anglais) à l'adresse suivante : <http://audit-public-disclosure.unwomen.org>.

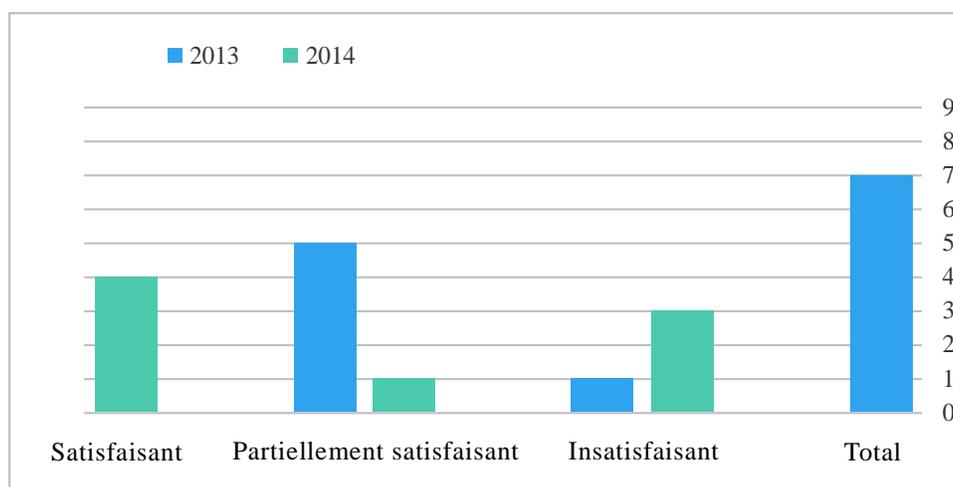
13. Les rapports d'audit publiés en 2014 couvraient en général les activités de programme et les activités opérationnelles menées par ONU-Femmes en 2013, ce qui signifie que les résultats des audits reflètent de manière générale l'état des

programmes et des opérations cette année-là. Si l'on exclut le rapport d'audit des activités d'achat pour éviter le double comptage des dépenses afférentes aux achats, les sept audits intégraux portaient sur les activités de programme et les activités opérationnelles des bureaux ou unités administratives d'ONU-Femmes représentant des dépenses globales d'environ 264 millions de dollars, soit 23 % des dépenses totales enregistrées par l'Entité dans son rapport financier de 2013 (A/69/5/Add.12). La couverture d'audit pour 2014 est en progrès par rapport à 2013, où elle couvrait 17 % du montant total des dépenses enregistrées de 235 millions de dollars. L'audit intersectoriel des achats couvrait des dépenses s'élevant à environ 120 millions de dollars, soit 45 % du montant total des dépenses comptabilisées pour ONU-Femmes pour 2013.

E. Notes d'audit

14. Au vu des résultats de l'audit, le Bureau attribue généralement une note d'audit globale, qui dépend de son évaluation de la gouvernance, de la gestion des risques et des procédés de contrôle. Trois bureaux ou unités administratives (37,5 %) audités ont été jugés insatisfaisants, ce qui signifie que les contrôles internes et les processus de gouvernance et de gestion des risques n'avaient pas été établis ou qu'ils ne fonctionnaient pas bien, ce qui pouvait gravement compromettre la réalisation des objectifs d'ensemble de l'entité auditée. Une entité (12,5 %) a été jugée partiellement satisfaisante, ce qui signifie qu'un ou plusieurs problèmes susceptibles de nuire à la réalisation de ses objectifs avaient été détectés. Les quatre autres bureaux ou unités administratives (50 %) ont été jugés satisfaisants, aucun problème susceptible de nuire gravement à la réalisation de leurs objectifs n'ayant été constaté.

Figure I
Comparaison des notes d'audit attribuées en 2013 et 2014



III. Divulgation des rapports d'audit interne

15. Conformément à la décision 2012/10 du Conseil d'administration (voir UNW/2012/16), après avoir veillé au respect des procédures de diligence voulue et de l'assurance qualité, tous les rapports d'audit interne ont été rendus publics 30 jours après avoir été présentés à la direction et aux États Membres concernés. Un des huit rapports publiés en 2014 a été partiellement expurgé parce qu'il contenait des informations sensibles eu égard à la sûreté et à la sécurité. Aucune demande n'a été reçue d'une organisation ou d'un État Membre tendant à ce qu'un rapport d'audit soit expurgé.

IV. Effectifs et budget

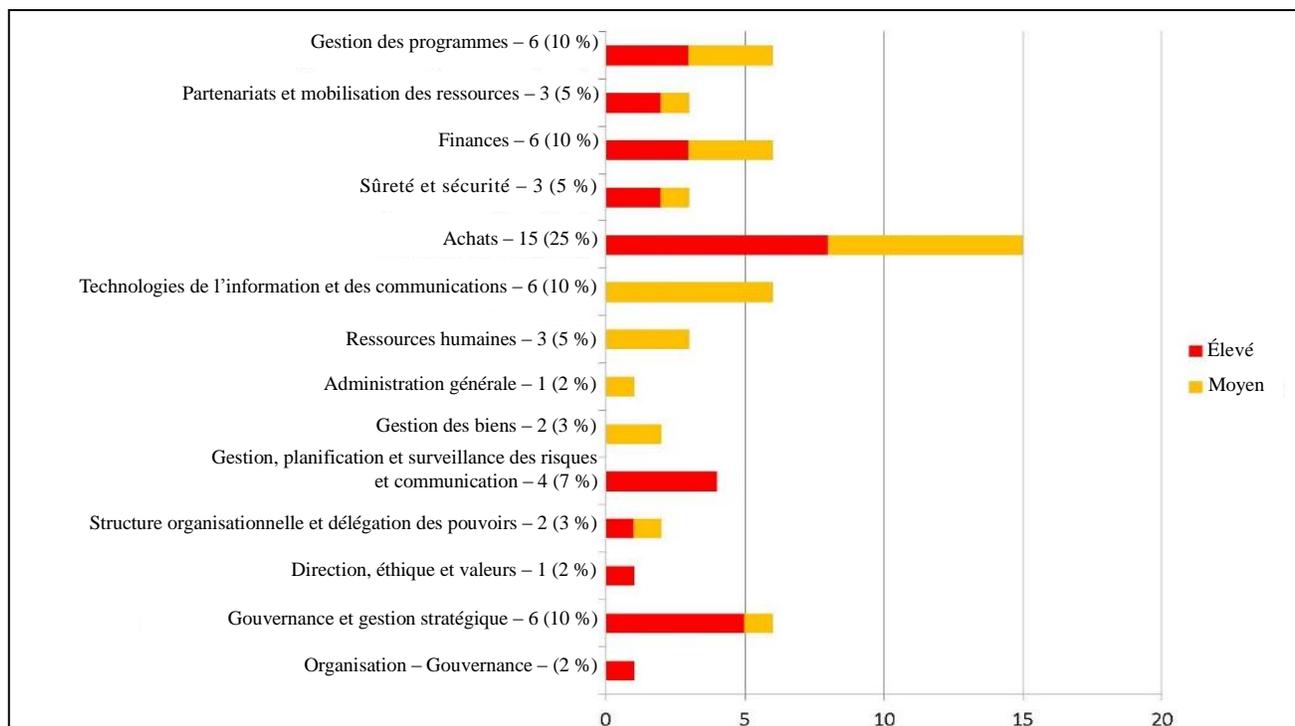
16. En 2014, les quatre postes approuvés dans le Service d'audit chargé d'ONU-Femmes sont tous restés pourvus jusqu'au 17 novembre, date à laquelle le titulaire d'un poste P-4 de spécialiste de l'audit a accepté un mouvement latéral à un autre poste dans le Bureau. Le poste devenu vacant a été pourvu le 17 janvier 2015 au moyen d'une mutation latérale.

17. En 2014, le budget global du Service d'audit chargé d'ONU-Femmes était de 1,2 million de dollars, une augmentation d'environ 0,28 million de dollars par rapport au budget de 2013. Les dépenses afférentes aux activités d'audit et d'investigation se sont élevées à 1,1 million de dollars, ce qui correspondait à une sous-utilisation des crédits de 8 %, qui s'expliquait principalement par des économies réalisées au titre des traitements et indemnités et par le recours à du personnel appartenant au Bureau plutôt qu'à des consultants pour mener les enquêtes concernant les dossiers.

V. Résultats notables des audits internes

18. Les rapports d'audit publiés en 2014 ont donné lieu à 59 recommandations d'audit dont 30 classées comme de hautes priorités et appelant la direction à agir rapidement pour faire en sorte qu'ONU-Femmes ne soit pas exposée à des risques élevés. La figure II indique la répartition et l'urgence de toutes les recommandations formulées en 2014.

Figure II
Répartition et urgence des recommandations^a



^a Nombre total de recommandations : 59.

A. Audits au siège

19. En 2014, le Bureau a publié quatre rapports à l'issue des audits portant sur les unités administratives ou fonctions du siège, à savoir le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes, le Fonds pour l'égalité des sexes, le Centre de formation d'ONU-Femmes et la fonction achats.

20. En tout, ces quatre rapports d'audit ont donné lieu à la formulation de 30 recommandations. Trois (75 %) des audits (sur le Fonds pour l'égalité des sexes, le Centre de formation d'ONU-Femmes et la fonction achats) ont abouti à des conclusions établissant la nécessité de préciser les ressources nécessaires, le mandat et/ou les responsabilités en matière de contrôle et de formation. Deux audits (Centre de formation d'ONU-Femmes et fonction achats) ont abouti à des conclusions concernant des déficiences au niveau des structures et des processus pour la gestion et le suivi des résultats et la communication à leur sujet.

B. Audits des bureaux de terrain

21. En 2014, le Bureau a publié quatre rapports concernant les audits de trois bureaux de pays et du bureau dans les Territoires palestiniens occupés.

22. Au total, ces audits ont donné lieu à la formulation de 29 recommandations, dont 6 (21 %) concernaient la gestion de programmes; 5 (17 %) les achats; 4 (14 %) les finances; 3 (10 %) les partenariats et la mobilisation des ressources; 2 (7 %) chacune des quatre catégories que sont la gestion des biens, les ressources humaines, les technologies de l'information et des communications et la sûreté et la sécurité) et 1 dans chacune des trois catégories restantes (la gouvernance, l'administration générale, et la gestion, la planification et la surveillance des risques et la communication à ce sujet).

23. La direction a tenu compte des recommandations particulières portant sur les bureaux et unités administratives, comme indiqué à la section VI ci-dessous, mais le Service de l'audit chargé d'ONU-Femmes a noté une certaine analogie entre les questions soulevées dans les deux précédents rapports annuels et celles mentionnées dans le présent rapport. Une analyse plus approfondie de toutes les recommandations formulées en 2014 a révélé en effet que certaines questions revenaient, notamment les retards pris dans les préparatifs et le démarrage de la mobilisation de fonds (2 bureaux et 2 unités administratives au siège), le fait que les processus de suivi et de contrôle des projets sont insuffisants et l'absence de cadre ou de plan de suivi (1 bureau et 2 unités administratives au siège), le respect inadéquat du principe de diligence voulue à l'égard des fournisseurs et la mauvaise gestion des fournisseurs (3 bureaux), des défaillances dans la gestion des avances versées aux partenaires de réalisation (3 bureaux) et des déficiences dans la gestion des immobilisations et des moyens informatiques (3 bureaux).

24. Il était particulièrement préoccupant de noter la proportion des audits de terrain qui avaient révélé des problèmes relatifs aux avances versées aux partenaires de réalisation pour les projets (75 %) et l'inexistence ou l'insuffisance des stratégies et activités de mobilisation des ressources (50 %).

25. Le Service d'audit chargé d'ONU-Femmes a noté également le préfinancement de projets non financés au moyen du budget ordinaire, qui était expressément interdit en vertu des politiques et procédures d'ONU-Femmes, dans deux des audits de bureau de terrain (50 %).

26. En s'employant à donner suite aux recommandations énoncées dans les audits, la direction devait non seulement chercher à prendre en considération les recommandations s'agissant du lieu qui avait fait l'objet de l'audit, mais aussi se demander si les risques identifiés s'appliquaient ailleurs dans l'organisation et s'ils serait possible de les réduire plus efficacement en adoptant des mesures plus globales, par exemple en modifiant les politiques ou procédures suivies ou en apportant des précisions.

27. Au 31 décembre 2014, 12 des 59 recommandations formulées en 2014 avaient été pleinement appliquées, 47 restaient à appliquer, dont 13 (28 %) concernaient les rapports publiés au dernier trimestre de 2014. Sur ces 47 recommandations, 26 (55 %) étaient considérées comme hautement prioritaires.

VI. Suite donnée aux recommandations d'audit

28. Les rapports d'audit publiés entre le 1^{er} juillet 2010 et le 31 décembre 2014 comprenaient au total 236 recommandations d'audit. Au 31 décembre 2014, 10 avaient été retirées étant donné qu'elles n'étaient plus pertinentes du fait des

changements intervenus dans la structure organisationnelle et le fonctionnement d'ONU-Femmes. S'agissant des 226 restantes, 169 (75 %) avaient été pleinement appliquées, 38 (17 %) étaient en cours d'application et les activités d'application n'avaient pas encore commencé pour 19 (8 %).

29. Sur les 38 recommandations qui étaient en cours d'application, 3, soit 1 %, (2 hautement prioritaires, 1 moyennement prioritaire), l'étaient depuis plus de 18 mois. Deux des recommandations en souffrance de longue date ont été appliquées durant le premier trimestre de 2015. La dernière recommandation prescrivait l'élaboration par ONU-Femmes d'une politique relatives à la gestion des risques à mettre en œuvre à l'échelle de l'organisation en vue d'aider les bureaux de terrain à identifier, évaluer et suivre les risques liés à ses programmes. Dans le cadre du processus de suivi, le Service d'audit chargé d'ONU-Femmes a confirmé que l'application était en cours et qu'ONU-Femmes s'employait à mettre en œuvre la gestion du risque institutionnel.

30. Sur les 19 recommandations dont l'application n'avait pas encore commencé au 31 décembre 2014, 13 avaient trait aux rapports d'audit publiés au dernier trimestre de 2014. L'état de l'application des recommandations d'audit au 31 décembre 2014 est indiqué au tableau 1.

Tableau 1
État de l'application des recommandations d'audit au 31 décembre 2014

Rapport publié	N° de l'audit	Titre du rapport d'audit	Note attribuée au rapport ^a	Nombre de recommandations				
				Total	Appliquées	En cours d'application	Non appliquées	Retirées
Septembre 2010	719	Bureau sous-régional d'UNIFEM pour le Pacifique	Insatisfaisant	23	22			1
Décembre 2010	743	Bureau sous-régional d'UNIFEM pour les États arabes	Satisfaisant	9	9			
Décembre 2010	753	Bureau sous-régional d'UNIFEM pour l'Afrique australe et les États de l'océan Indien	Partiellement satisfaisant	19	19			
Décembre 2010	774	Bureau sous-régional d'UNIFEM pour le Mexique, l'Amérique centrale, Cuba et la République dominicaine	Partiellement satisfaisant					
Mai 2011	823	Bureau sous-régional d'UNIFEM pour le cône Sud	(Rapport de suivi)	24	16			8
Octobre 2011	827	Bureau sous-régional d'UNIFEM pour les Caraïbes	Partiellement satisfaisant	7	6			1
Décembre 2011	863	Bureau sous-régional d'ONU-Femmes pour l'Europe centrale et orientale	Satisfaisant	9	9			
11 avril 2013	982	Bureau de pays d'ONU-Femmes en Afghanistan	Partiellement satisfaisant	9	9			

Rapport publié	N° de l'audit	Titre du rapport d'audit	Note attribuée au rapport ^a	Nombre de recommandations					
				Total	Appliquées	En cours d'application	Non appliquées	Retirées	Hautement prioritaires en souffrance depuis > 18 mois
28 juin 2013	1077	Bureau sous-régional d'ONU-Femmes pour l'Afrique orientale et la Corne de l'Afrique au Kenya	Partiellement satisfaisant	16	13	3			2
7 juin 2013	1121	Bureau sous-régional d'ONU-Femmes en Inde	Partiellement satisfaisant	9	9				
29 octobre 2013	1220	Bureau de pays d'ONU-Femmes en République démocratique du Congo	Insatisfaisant	13	9	4			
31 octobre 2013	1221	Bureau de pays d'ONU-Femmes au Soudan du Sud	Partiellement satisfaisant	10	9	1			
1 ^{er} novembre 2013	1222	Bureau de pays d'ONU-Femmes en Colombie	Satisfaisant	5	5				
18 décembre 2013	1224	Bureau de pays d'ONU-Femmes en Haïti	Partiellement satisfaisant	8	6	2			
13 février 2014	1223	Fonction achats d'ONU-Femmes	Insatisfaisant	12	5	7			
25 février 2014	1226	Bureau d'ONU-Femmes dans les Territoires palestiniens occupés	Satisfaisant	1		1			
17 mars 2014	1227	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de la lutte contre la violence à l'égard des femmes	Satisfaisant	2		2			
17 mars 2014	1228	Fonds pour l'égalité des sexes	Satisfaisant	5	3	2			
6 juin 2014	1230	Centre de formation d'ONU-Femmes en République dominicaine	Insatisfaisant	11		8		3	
17 juillet 2014	1304	Bureau de pays d'ONU-Femmes au Pakistan	Partiellement satisfaisant	10		7		3	
8 décembre 2014	1305	Bureau multipays d'ONU-Femmes aux Fidji	Satisfaisant	5	4	1			
28 novembre 2014	1306	Bureau de pays d'ONU-Femmes au Mali	Insatisfaisant	13				13	
Total				236	169	38	19	10	2
Total (en pourcentage)				100	72	16	8	4	1

Abréviation : UNIFEM : Fonds des Nations Unies pour la femme.

^a Une note globale n'est pas attribuée aux rapports d'audit de suivi.

VII. Services de conseil

31. Le Service d'audit chargé d'ONU-Femmes a continué de fournir sur demande des conseils et des observations détaillées aux dirigeants d'ONU-Femmes au siège et dans les bureaux de terrain. Les conseils portaient sur différents aspects : les demandes d'information des donateurs; les évaluations extérieures; les politiques et procédures d'achat et de lutte contre la fraude; le mandat proposé et les projets de

politique; les clauses d'audit ou d'investigation dans les accords conclus avec les donateurs et les accords non standard; le non-renouvellement du bail; la comptabilisation en perte de créances; l'audit de projets mis en œuvre par les gouvernements ou les organisations non gouvernementales; la fixation de la durée de vie utile des biens et la communication d'informations concernant le plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

VIII. Investigations

32. Comme le prévoit l'accord de prestation de services, le Bureau de l'audit et des investigations fournit des services d'investigation en cas d'allégation de fraude, de corruption ou d'autres méfaits, y compris le harcèlement au travail, l'abus de pouvoir ou les représailles contre les lanceurs d'alerte émanant de fonctionnaires d'ONU-Femmes, de non-fonctionnaires ou de prestataires.

A. Nombre de dossiers

33. En 2014, le Bureau a ouvert 17 nouveaux dossiers. Il a également reporté neuf dossiers de 2013, si bien que le nombre total de dossiers ouverts en 2014 s'élevait à 26, soit 30 % de plus qu'en 2013 (20 dossiers), comme il ressort du tableau 2.

Tableau 2

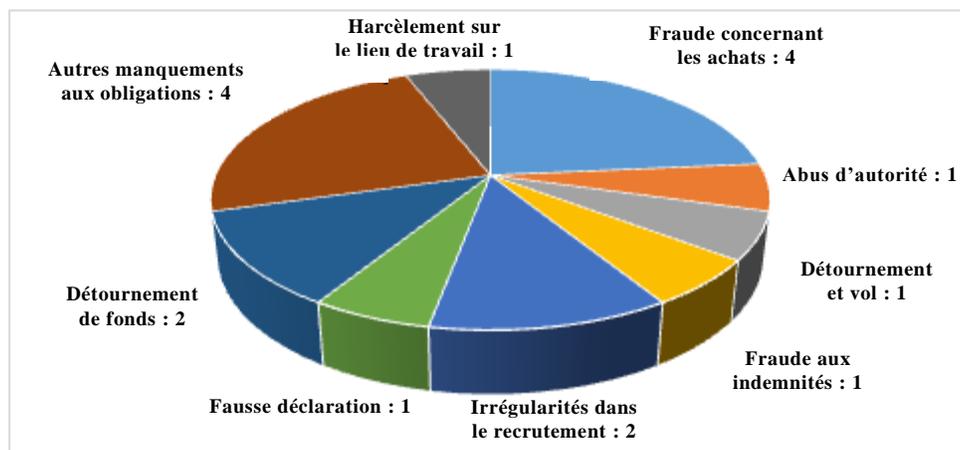
Dossiers ouverts en 2013 et en 2014

<i>Nombre de dossiers</i>	<i>2013</i>	<i>2014</i>
Dossiers reportés au 1 ^{er} janvier	2	9
Nouveaux dossiers ouverts au cours de l'année	18	17
Total	20	26
Dossiers fermés (parmi dossiers reportés)	1	5
Dossiers fermés (parmi nouveaux dossiers)	110	12
Total	11	17
Dossiers reportés au 31 décembre	9	9

B. Types de plainte

34. Les 17 plaintes reçues en 2014 sont détaillées à la figure III.

Figure III
Nouveaux dossiers ouverts en 2014, par catégorie



35. Géographiquement, les 17 affaires reçues en 2014 provenaient de l'Asie et du Pacifique (6), des États arabes (4), des Amériques et des Caraïbes (3), d'Afrique (3) et du siège (1).

C. Conséquences financières

36. Sur les 17 nouveaux dossiers ouverts, 7 étaient susceptibles d'avoir des conséquences financières, car il s'agissait d'allégations de fraude concernant les achats, de détournement et de vol et de fraude aux indemnités. Trois dossiers ont été clos parce que les allégations n'ont pas été étayées ou parce que l'auteur présumé avait quitté ONU-Femmes et que l'Entité n'avait pas subi de perte financière dans ces affaires.

37. Quatre dossiers concernant des irrégularités financières ouverts en 2014 sont en suspens, 2 faisant actuellement l'objet d'une enquête et 2 d'une évaluation. L'ensemble des montants en jeu s'élève à 129 689 dollars.

38. Outre les quatre dossiers ouverts en 2014 qui ont été reportés en 2015, deux autres dossiers relatifs à la fraude concernant les achats qui ont été reportés de 2013 sont encore en suspens et l'ensemble des montants en jeu s'élève à 735 400 dollars.

39. Les montants indiqués aux paragraphes 37 et 38 ont été fournis lorsque les allégations ont été communiquées au Bureau. Le montant des pertes, si tant est qu'il y en ait, sera calculé à l'issue des enquêtes.

D. Dossiers réglés ou clos

40. Le Bureau a clos au total 17 dossiers en 2014, 15 à l'issue d'une évaluation préliminaire parce qu'une enquête n'était pas justifiée faute de preuves suffisantes ou pour d'autres raisons et 2 après enquête. L'un de ces deux dossiers, qui concernait une fausse déclaration, a fait l'objet d'un rapport d'enquête, l'autre d'un rapport de clôture.

41. Le dossier qui a abouti à un rapport d'enquête était communiqué à la Division de la gestion et de l'administration conformément au cadre juridique d'ONU-Femmes en vue de faire face au non-respect des Normes de conduite de l'ONU. La fonctionnaire qui faisait l'objet de l'enquête a été accusée de fausse déclaration dans sa notice personnelle et d'avoir présenté un document falsifié à l'appui de celle-ci, en violation de l'article 1.2 b) du Statut du personnel. La fonctionnaire s'est vu notifier les allégations de faute le 4 novembre 2014 et a été invitée à y répondre. Le 15 décembre 2014, toutefois, elle a présenté sa démission et a ensuite quitté l'Entité. Elle n'a pas fourni de réponse aux allégations avant cela, ce qui signifie que la procédure disciplinaire n'a pas abouti.

42. On trouvera au tableau 3 des précisions sur le règlement des dossiers.

Tableau 3
Règlement des dossiers en 2013 et en 2014

<i>Mesures prises</i>	<i>Nombre de dossiers en 2013</i>	<i>Nombre de dossiers en 2014</i>
Après évaluation		
Clos, enquête non justifiée	10	15
Sous-total	10	15
Après enquête		
Clos (non étayé par des preuves)	1	1
Clos (étayé par des preuves)	0	1
Sous-total	1	2
Total	11	17
Rapports d'enquête publiés	1	2

E. Dossiers reportés

43. À la fin de 2014, le Bureau avait neuf dossiers en souffrance concernant ONU-Femmes. Cinq dossiers en étaient au stade de l'évaluation et quatre à celui de l'enquête.

IX. Conclusion

44. Grâce aux ressources dont le Bureau disposait en 2014, il a été en mesure de s'acquitter efficacement de son mandat en fournissant des services d'audit interne et d'investigation à ONU-Femmes. Les résultats collectifs des audits des unités administratives du siège, d'une fonction au niveau de l'organisation et des bureaux de pays révélaient que de manière générale, les systèmes de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne fonctionnaient bien. Tous les bureaux concernés donnaient suite aux recommandations d'audit.

45. Durant l'année, le Bureau de l'audit et des investigations a été en mesure de clôturer un plus grand nombre de dossiers d'investigation et de publier un plus grand nombre de rapports d'enquête que l'année précédente.

46. L'appui continué apporté par le Conseil d'administration, la haute direction d'ONU-Femmes et le Comité consultatif pour les questions d'audit permettront au Bureau de l'audit et des investigations de continuer à fournir des services d'audit interne et d'investigation à valeur ajoutée qui contribueront à la réalisation des objectifs d'ONU-Femmes, qui sont décrits dans son plan stratégique.
